



FOURNITURE DE CARBURANTS EN STATION
SERVICE AU MOYEN DE CARTES
ACCREDITIVES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Pouvoir adjudicateur

Blanchisserie Inter-Hospitalière de Saint-Germain-en-Laye

Représentée par :

Monsieur Frédéric LUGBULL
Administrateur

Date limite de réception des offres :

30 Juin 2017 à 13h00

Blanchisserie Inter-Hospitalière

15, 17 boulevard Franz LISZT – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Téléphone : 01 39 73 93 36 – Télécopie : 01 39 73 48 20

N° SIRET 267 805 828 000 14 – Code APE 751 G – Code Finess 78 001 794 3

SOMMAIRE

Article 1 : Descriptif de la prestation :	3
1.1 Définition de la prestation	3
1.2 Identification de la flotte de véhicule	3
Article 2 : Exigences quant aux propriétés de la carte accréditive :	3
2.1 Propriétés techniques	3
2.2 Modalités de gestion	4
Article 3 : Restrictions d'utilisation de la carte accréditive	4
3.1 Restrictions géographiques	4
3.2 Restrictions de date	4
3.3 Restriction de carburant et de quantité	4
3.4 Restriction de service	4
Article 4 : Informations à remettre à la personne publique	4

Article 1 : Descriptif de la prestation :

1.1 Définition de la prestation

La prestation consiste en la fourniture de carburants en station-service des véhicules de la Blanchisserie Inter-Hospitalière de Saint-Germain en Laye, au moyen de cartes accréditives.

On entend par carte accréditive une carte délivrée par le prestataire permettant un approvisionnement en carburant et éventuellement d'autres services (lavage, péage ...), dans l'ensemble du réseau de distribution de celui-ci, sans avance financière immédiate.

1.2 Identification de la flotte de véhicule

Le parc de véhicules de la Blanchisserie Inter-Hospitalière est le suivant :

- 5 véhicules Poids Lourds 12 tonnes et 5 véhicules Poids Lourds 14 tonnes avec une consommation moyenne de 23 litres /100 km ;
- 1 véhicule léger type 20m3 ;
- 1 véhicule relais 12 tonnes ;
- 1 véhicule particulier ;

Ce parc utilise :

- Du gazole pour les 11 poids lourds + le véhicule léger 20 m3. La consommation sur la durée du marché de carburant de l'ensemble de ces véhicules est estimée entre 70 000 et 80 000 litres par an.
- De l'essence sans plomb 95 pour le véhicule particulier. La consommation est estimée à 300 litres par an.
- Ad Blue : Pour les 11 poids lourds + le véhicule léger 20m3. La consommation est estimée entre 3000 et 4000 par an.

Article 2 : Exigences quant aux propriétés de la carte accréditive :

2.1 Propriétés techniques

Les cartes seront délivrées gratuitement par le titulaire, à compter de la date de notification du présent marché. Ces cartes seront dédiées à chaque véhicule.

Chaque carte accréditive devra permettre :

- L'identification d'immatriculation du véhicule ;
- La saisie du kilométrage lors du retrait de carburant ;
- La saisie d'un code utilisateur et code confidentiel unique pour chaque conducteur. Ce code utilisateur et ce code confidentiel sera utilisable sur toutes les cartes du parc.

2.2 Modalités de gestion

Le titulaire met à la disposition de la Blanchisserie Inter-Hospitalière un outil de gestion, de type prestation téléphonique ou Internet, permettant la gestion des cartes carburant.

Article 3 : Restrictions d'utilisation de la carte accréditive

3.1 Restrictions géographiques

Le système de carte doit pouvoir comporter une restriction géographique d'utilisation. Et ne peut être utilisable en dehors de la région Ile-de-France.

3.2 Restrictions de date

Le système de carte doit pouvoir comporter des restrictions de dates telles que dimanche et jours fériés.

3.3 Restriction de carburant et de quantité

Le système de carte ne permet pas de retirer :

- Un autre carburant que le gazole et Ad Blue pour les véhicules de transport avec un maximum de 150 litres par tirage.
- Un autre carburant que le sans plomb 95 pour le véhicule particulier avec un maximum de 40 litres par tirage.

3.4 Restriction de service

Le système de carte ne permet pas d'autres services que la fourniture de carburants (à titre d'exemple : pas de possibilité de paiement de péage, de lavage, d'achat en boutique...).

Article 4 : Informations à remettre à la personne publique

Le titulaire indique les différentes fonctionnalités des cartes, ainsi que les modalités de leur utilisation et gestion :

- Caractéristiques de la carte
- Modalités d'obtention des cartes
- Modalités de modification des paramétrages des cartes
- Sécurité du système (codes confidentiel, modalités d'opposition en cas de perte ou de vol)
- Modalités de renouvellement des cartes
- Modalités de gestion du parc à l'aide de documents

G.C.S
BLANCHISSERIE INTER-HOSPITALIERE
Saint-Germain-En-Laye
15 Boulevard Franz Liszt
78100 Saint-Germain-En-Laye
Tél. : 01 39 73 93 36
N° FINISS : 78 000 508 8

Fait à Saint-Germain en Laye,

617105117
Administrateur

Frédéric LUGBULL

Monsieur Frédéric LUGBULL
Administrateur Blanchisserie Inter-
Hospitalière Saint-Germain-En-Laye

